

Extrait du rapport du Bureau National

présenté par Albert Lévy, secrétaire général.

Ce problème du changement de titre se pose depuis longtemps déjà. Il doit être envisagé avec plus de soin aujourd'hui, en fonction des perspectives de développement du m.r.a.p.

a) Une modification apparaît logique -

D'une part, l'énoncé sur le même plan des mots racisme et antisémitisme ne correspond pas à la conception qui s'affirme de plus en plus clairement dans l'opinion publique: à savoir que l'antisémitisme est un aspect du racisme comme le sont également la xénophobie, le racisme anti-arabe, le racisme contre les noirs, (avec une forme particulière: l'apartheid), le racisme anti-Gitan, etc... Le fait de ne retenir que ce seul aspect dans le titre du m.r.a.p., d'établir une équivalence entre le contenant et un des contenus, peut donner l'impression que nous écartons ou minimisons délibérément la lutte contre les autres aspects du racisme.

Et comme nous ne pouvons faire une énumération complète des catégories visées par le même phénomène, ne vaut-il pas mieux nous en tenir au terme général de racisme, qui les englobe toutes ?

Cette formule correspond aux conceptions que nous avons toujours défendues sur la liaison de tous les racismes et la nécessité de mener contre tous un seul et même combat. Elle correspond aux études des sociologues aussi bien qu'aux textes de l'O.N.U. et à la Loi du 1er juillet 1972, qui, sous le titre de "loi relative à la lutte contre le racisme", concerne les discriminations et provocations à la haine fondées sur la race, l'ethnie, la religion et la nationalité.

D'ailleurs, l'organisation créée sous l'occupation, dont le m.r.a.p. est l'héritier et qui se consacrait essentiellement à la lutte contre l'antisémitisme, s'appelait déjà M.N.C.R., Mouvement National Contre le Racisme, ce dernier terme revêtant la signification que nous lui donnons aujourd'hui.

b) Préciser notre spécificité

La nécessité de conserver les initiales m.r.a.p. nous a conduits à proposer une autre modification : remplacer le mot paix par amitié entre les peuples.

Nous sommes, bien entendu, attachés fondamentalement à la paix, car sans elle, la lutte antiraciste est privée de perspective. Toutefois l'expression amitié entre les peuples indique peut-être avec plus de précision la vocation et la spécificité de notre Mouvement. Elle peut aussi bien concerner les hommes que séparent des frontières que ceux, dans un pays comme la France, que les migrations ont fait se rencontrer; elle appelle aux contacts, aux échanges, par une meilleure connaissance des hommes. Son inscription attirerait en quelque sorte l'attention sur cet important volet positif de l'action antiraciste, dont nous constatons qu'il prend encore une place insuffisante dans nos préoccupations et nos réalisations.

c) Le débat

Depuis quelques mois, le débat fait donc ressortir un courant favorable au changement. Ceux qui s'y opposent avancent des considérations qui ne sont pas négligeables et dont nous avons tous à tenir compte car, s'il n'y a pas de leur part de désaccord sur le fond des problèmes évoqués ci-dessus, ils ont le souci légitime de prévenir l'utilisation que des adversaires de mauvaise foi pourraient faire d'un changement mal expliqué, mal compris, et déformé quant à ses intentions.

x. Il est probable, en effet, que certains ne manqueraient pas de prétendre que le m.r.a.p., abandonnant le mot dans son titre, abandonne par là même la lutte contre l'antisémitisme.

Nous avons donc à mesurer si de telles interprétations malveillantes sont de nature à compenser négativement la sympathie que nous vaudra l'affirmation de notre volonté de combattre avec une égale énergie tous les racismes, sans en valoriser ni minimiser aucun. Par ailleurs, l'antisémitisme revenant aujourd'hui au premier plan de l'actualité, associé ou non au néo-nazisme, dans le contexte du racisme de crise qui se développe, alors que le m.r.a.p. est lui-même l'objet des attaques du "groupe Peiper", notre action contre cet aspect-là du racisme ne cesse de se renforcer, et devra se renforcer encore; chacun peut donc observer que nous n'abandonnons rien, bien au contraire, et qu'il n'y a dans notre comportement aucune ambiguïté possible: les coups portés par le m.r.a.p. à l'antisémitisme, où qu'il se manifeste, sont et seront de plus en plus vigoureux - les antisémites, eux, le savent bien !

x. Avec son titre actuel, il est vrai, le m.r.a.p. se caractérise précisément par son action impartiale contre tous les racismes; alors, pourquoi, demandent les partisans du statu quo, rendre possibles, par une modification, les confusions et les calomnies? Sans nul doute, ce qui compte, c'est nos conceptions, notre action, qui sont et resteront irréprochables.

Mais c'est à ceux qui ne nous connaissent pas que nous devons penser surtout; à ceux qui lisent pour la première fois le titre du m.r.a.p. ou en entendent parler, et dont nous nous donnons pour tâche d'obtenir le soutien, la participation. Vaut-il mieux, avec le titre actuel, avoir à nous défendre (si toutefois les interrogations parviennent jusqu'à nous) d'une tendance à privilégier un aspect de la lutte antiraciste, d'une sympathie particulière pour certaines victimes au détriment des autres; ou bien, avec un nouveau titre sans équivoque, avoir à développer, pour ceux qui les ignoreraient, tous les aspects du racisme que ce terme recouvre ?

Tel est le véritable problème. Certes, nous n'avons pas le culte des mots, nous ne nous battons pas pour des mots. Nous savons que, sous quelque titre que ce soit, la raison d'être, les conceptions, l'action du m.r.a.p. resteront inchangés. Mais en fonction du grand projet que nous avons défini, des impératifs pressants de la lutte antiraciste, des immenses possibilités qui s'offrent aujourd'hui pour un mouvement antiraciste élargi, ouvert à de nouveaux milliers d'hommes et de femmes qui, découvrant le m.r.a.p., doivent pouvoir s'y joindre sans questions superflues et sans réticences, la nouvelle formule proposée n'est-elle pas la plus susceptible de mobiliser et d'unir ?

C'est au congrès de décider si le m.r.a.p. s'appellera désormais "Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples". Il le fera avec esprit de responsabilité, sans passion superflue, avec la certitude que tous les points de vue sont inspirés par un même souci des intérêts du Mouvement, un même dévouement à la cause que nous défendons. Nos arguments, nos débats trouveront leur reflet dans une nouvelle rédaction de nos statuts. Un vote démocratique interviendra après une discussion approfondie en commission. Et quelle qu'ait été notre position dans ce vote, je suis sûr que nous repartirons plus unis, plus forts que jamais pour les importants combats qui nous attendent.